

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

Version officielle

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

RAPPORT ANNUEL
2021-2022



Centre
de services scolaire
de Kamouraska-
Rivière-du-Loup

Québec 

Présenté par Sonia Marquis, présidente du CCSÉHDAA
Le 14 septembre 2022

La participation des parents joue un rôle primordial dans la réussite scolaire d'un enfant. Plusieurs études démontrent que lorsqu'ils se sentent appuyés, les enfants présentent une grande motivation et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Être parent, c'est suivre un processus naturel, c'est un engagement qui commencera dès la naissance et qui se poursuivra tout au long de l'âge adulte. C'est une responsabilité fondamentale à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire sans risquer de pénaliser leur avenir. Il faut donc y voir très tôt !



Imaginez maintenant lorsque vous êtes le parent d'un enfant présentant des difficultés ou des besoins particuliers ! Ce défi est encore plus important pour obtenir les meilleurs services qui permettront à notre jeune de socialiser et de se préparer pour la vie adulte. S'investir dans l'éducation de son enfant ne signifie pas uniquement qu'il faut participer aux devoirs, aux leçons et aux excursions offertes par l'école. S'investir dans l'éducation de son enfant, ça veut aussi dire s'impliquer directement dans les décisions concernant les services offerts dans les établissements scolaires, participer à des comités ou donner son avis sur les orientations à prendre. Un avis de parents bien structuré peut posséder un pouvoir d'influence énorme sur le fonctionnement des services éducatifs et le bien des écoles. C'est rassurant comme parent de savoir que plusieurs professionnels du monde de l'éducation se mobilisent pour nos enfants.

Pour toutes ces raisons, un grand nombre de parents d'élèves en difficulté trouvent le temps, malgré un rythme de vie souvent effréné, de s'engager et d'agir au sein de leur centre de services scolaire, plus particulièrement comme membre à part entière du comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA). C'est ainsi que ces parents s'impliquent pour contribuer à l'amélioration des services offerts au sein de leurs écoles et pour répondre adéquatement aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation.

En tant que présidente de ce comité au sein du centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel pour l'année scolaire 2021-2022. Vous y retrouverez les faits saillants de tous les travaux effectués à ce jour. Je suis très fière de la participation et la présence des membres présents lors de nos réunions virtuels ou en présences. Nous avons été très attentifs aux préoccupations de vous tous, chers parents, afin d'offrir des services qui répondent aux besoins des EHDAA.

Sur ce, bonne lecture !

Sonia Marquis, présidente du CCSÉHDAA

RÔLE DU COMITÉ CCSÉHDAA

Le CCSÉHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (LIP, art. 187, 187.1 et 213). Il est à l'écoute des préoccupations des parents. Le CCSÉHDAA permet aux parents d'enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de faire entendre leur voix au centre de services scolaire. Cette voix peut permettre d'influencer les décisions qui touchent l'organisation des services éducatifs ainsi que l'affectation des ressources destinées à ces élèves. Ainsi, on s'assure d'une transmission adéquate des informations concernant les services offerts, les activités, les journées de formation et les colloques.

Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 185), chaque centre de services scolaire a l'obligation d'instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Il a pour fonctions (LIP, art. 187) :

- De donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- De donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- De donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, le centre de services scolaire indique, annuellement, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre. De plus, il fait rapport annuellement (LIP, art. 187.1) au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2021-2022 a été formé de 18 membres, dont 10 parents, 4 représentants du personnel du centre de services scolaire (2 enseignants, 1 membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et 1 professionnel), 2 personnes désignées par le centre de services scolaire (1 direction d'école et 1 personne désignée par la direction générale) et 2 représentants des organismes du milieu. En cours d'année, 2 parents se sont désistés et le parent substitut désigné par le comité de parents a pu siéger au comité en tant que membre officiel.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, leurs compétences et leurs expériences. Les parents représentent 7 écoles différentes du centre de services scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.

PARENTS

École Polyvalente La Pocatière	Beaulieu, Marc
École Polyvalente La Pocatière	Pellerin, Annick (Substitut au comité de parents jusqu'au 16 mars 2022)
École Sacré-Coeur	Godin, Marie-Claude (vice-présidente)
École Saint-Louis de Saint-Joseph	Gagnon, Marie-Ève
École Chanoine-Beaudet	Lavoie, Guillaume
École La Croisée	Bérubé, Mario
École secondaire de Rivière-du-Loup	Beaulieu, Claude (Conseil d'administration et représentant au comité de parents)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Pelletier, Valérie (trésorière)
École internationale Saint-François-Xavier	Dionne, Patricia

École internationale Saint-François-Xavier	Marquis, Sonia (Présidente)
École Joly	Tardif, Josée jusqu'au 16 mars 2022
École Lanouette	Lévesque, Lianne (Substitut au comité de parents)

REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Enseignants	Bourque, Marie-Claude
	Doyon, Sophie
Technicienne en éducation spécialisée	Lapointe, Hélène /Beaulieu, Lise à partir du 30 mars 2022
Psychoéducatrice	Lavertu, Sylvie
Direction adjointe	Nolin, Nathalie
Représentant de la direction générale	Mercier, Sébastien

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CISSS du Bas-Saint-Laurent	Dumont, Andrée-Anne (Coordonnatrice à l'Hébergement RNI et DI-TSA)
	April, Hélène (Éducatrice en réadaptation)

RENCONTRES

Des 5 séances prévues au calendrier des rencontres, 4 ont été tenues en virtuelle étant donné le contexte en lien avec la COVID-19 et 1 a été annulée puisqu'il n'y avait pas quorum. Le taux de participation des membres du comité est près de 80 %. Une sixième a été ajoutée considérant la nouvelle procédure de formation du CCSÉHDAA 2021-2022. L'intérêt et l'implication de tous les membres sont visibles.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2021-2022

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil d'administration (en fin d'année) <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la transmission d'information sous forme de formation continue. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget annuel du CCSÉHDAA ➤ Calendrier des rencontres du CCSÉHDAA ➤ Liste des membres ➤ Règles de régie interne ➤ Plan d'action ➤ Rapport annuel du CCSÉHDAA ➤ Procédure de formation du comité CCSÉHDAA ➤ Rapport de la trésorière du CCSÉHDAA 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{re} rencontre de l'année ➤ Dernière rencontre de l'année ➤ À chaque rencontre

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assemblée générale de parents ➤ Soirée d'information ➤ Transmettre de l'information lors des rencontres de parents ➤ Journée-colloque destinée aux parents ➤ Site WEB et médias sociaux <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du site du CISSS ➤ S'assurer d'être à l'affût de l'information pertinente à diffuser. ➤ Semaine de la persévérance ➤ Gala du Défi OSEntreprendre ➤ Forum pour les parents d'enfants handicapés, le Colloque national des comités de parents et le Congrès de l'Institut des Troubles d'apprentissages ➤ Rapport du représentant au comité de parents ➤ Rapport du représentant au conseil d'administration 	<p>À chaque rencontre</p>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.</p>	<p>- Avis sur les objets de consultation (mandat 2021-2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique <ul style="list-style-type: none"> * Processus de classement * Plan d'intervention * Répartition des ressources <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources allouées pour les services ÉHDAA ➤ Clientèle ÉHDAA ➤ Démystifier le processus de l'organisation des services aux élèves HDAA ➤ Démarche de transition vers la vie active (TEVA) présentée par Sophie Doyon ➤ Projet d'organisation des services ÉHDAA 2022-2023 ➤ Thèmes choisis pour 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des outils d'aide technologique • Intégration des élèves ayant un haut potentiel 	<p>2^e rencontre à chaque année</p> <p>2^e rencontre à chaque année</p> <p>23 novembre 2021</p> <p>30 mars et 27 avril 2022 (reporté au 8 juin)</p> <p>30 mars 2022</p> <p>27 avril 2022 (reporté)</p>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes-ressources (année 2021-2022) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2021-2022) ➤ Présentation des classes spéciales 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation par Valérie Potvin (La Croisée) ○ Présentation par Nathalie Racine (Sacré-Cœur) ○ Présentation par Sophie Doyon (Sec. RDL) ➤ Référence sur le site du CISSS : présentation faite par Mme Andrée-Anne Dumont et Mme Hélène April <ul style="list-style-type: none"> ○ Services famille – jeunes CLSC et service en santé mentale jeunesse Services centre de réadaptation des programmes DI-TSA-DP 	<p>23 novembre 2021</p> <p>27 avril 2022 (annulée)</p> <p>30 mars 2022</p> <p>30 mars 2022 (reporté au 8 juin)</p> <p>27 avril 2022 (annulée)</p>

ÉVALUATION GÉNÉRALE

Les membres ont apprécié les diverses présentations qui ont eu lieu au courant de l'année. Ils ont appris de nouvelles informations et trouvé le contenu pertinent.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2022-2023

***Le comité 2021-2022 recommande fortement une participation active des parents membres à toutes les rencontres pour l'année 2022-2023.**

1. **ASSURER** la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.

2. **DIFFUSER** de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.

3. **ASSURER** le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.
 - Continuer d'informer les membres du projet d'organisation scolaire des classes spéciales pour l'année 2022-2023.
 - Transmettre l'information concernant la clientèle EHDAA et les ressources allouées pour leurs services.
 - Les sujets non discutés dans la présente année seront reconduits pour l'année 2022-2023.
 - Le comité a la possibilité de déposer une recommandation auprès du centre de services scolaire afin de demander une modification ou un changement dans les services pour les ÉHDAA.

4. **INFORMER** les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.
 - Poursuivre les présentations des professionnels, des autres membres du CSS et des partenaires externes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

- Déposé au CCSÉHDAA, le mercredi 14 septembre 2022;
- Adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 14 septembre 2022;
- Transmis et déposé au conseil d'administration du CSS à l'automne 2022;
- Transmis au Comité de parents en octobre 2022;
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022 ET RÉOLUTION

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu, et résolu par Mme Hélène April :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA du Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2021-2022 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale du Centre de services scolaire.

QU'une copie soit transmise et déposée au conseil d'administration du CSS.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

Signature de la présidente

Date :

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

